

N° 59
janvier - mars 2024

ensemble

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MOULINS



Chemins cyclables en cœur d'agglo

agglo-moulins.fr

PROJETS. Un parc urbain au pied du pont de fer
ENVIRONNEMENT. Développement durable : les rendez-vous 2024
DEUXIÈME PONT. Il est ouvert à la circulation depuis novembre
ASSAINISSEMENT. Un système innovant de gestion des eaux pluviales



Retour en images



Une délégation chinoise en visite

A l'automne, une délégation chinoise était de passage à la Maison des Métiers d'Art et du Design, à l'initiative du Lycée Jean Monnet d'Yzeure. Cette visite était le fruit d'un travail commun mené par les élèves de l'École nationale du verre de Jean Monnet et l'Institut d'art et de design de Suzhou (province de Jiangsu, Chine). La délégation était composée de professeurs et responsables de cet institut.



Des étudiants en logistique en visite à Loginnov

L'entreprise LOG-INNOV, installée au LOGIPARC03, a accueilli les étudiants de la filière logistique et transport dans le cadre de la semaine « transport et logistique ». Moulins Communauté a présenté le projet du LOGIPARC03 et les opportunités en termes d'emplois à court terme aux étudiants du Lycée Anna Rodier (Moulins) et de l'IUT de la filière logistique de Montluçon.



Aléo a fait des heureux pour Noël

Comme tous les ans, le réseau des bus de l'agglomération Aléo a renouvelé sa grande collecte de jouets de Noël, au profit du Secours Populaire et du Secours Catholique et en collaboration avec plusieurs établissements scolaires de l'agglomération : les écoles Saint-Pierre, Jules Ferry, Les Cladets ainsi que le collège François Villon à Yzeure, l'école Jean Macé à la Madeleine, l'école François Revert) Aveyrnes, ainsi que les écoles de Dornes, Neuvy et Thiel-sur-Acolin. Cette année, 3500 pièces ont été collectées.

sommaire

14

DOSSIER : Chemins cyclables en coeur d'agglomération



Rendez-vous en février pour la Foire de Moulins

4

Deuxième pont : retour en images sur l'inauguration

6

Un projet innovant pour la gestion des eaux pluviales

10

L'actualité des médiathèques et du patrimoine

12

Le CNCS fait son Cabaret

18

ensemble LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MOULINS COMMUNAUTE

Magazine trimestriel de la Communauté d'agglomération de Moulins, Direction de la Communication
8 place Maréchal de Lattre de Tassigny - CS 61625 - 03016 Moulins Cedex - Tél. 04 70 48 54 41
t.potelle@agglo-moulins.fr - www.agglo-moulins.fr

Directeur de la publication : Dominique Desforges-Desamin, Rédaction : Tristan Potelle

Mise en pages : XXI communication (03), Impression : Champagnac (15), Photographies : Moulins Communauté, J-M Teissonnier/Ville de Moulins, Adobe Stock, Amaury Sport Organisation (ASO) : Alex Broadway, Charly Lopez, Pauline Ballet

Distribution : Médiapost (Cébazat), Dépôt légal à parution - ISSN : 2103-7477, distribution toutes boîtes aux lettres.

Tirage : 39 000 exemplaires, papier issu de forêts écologiquement gérées.



agglomérique

Accédez aux contenus multimédia et suivez l'actu de Moulins Communauté sur votre smartphone.



@CAMoulins



agglomoulins



La Maison des Métiers d'Art et du Design a été officiellement inaugurée par la Ministre de la Culture Rima Abdul-Malak lundi 27 novembre, à l'occasion d'une visite en terre bourbonnaise. La Ministre a pu prendre connaissance de cet équipement et rencontrer les artisans qui l'occupent actuellement, aux côtés de Pierre-André Périssol, Président de Moulins Communauté et de Philippe Huppé, Président de l'association Ville et Métiers d'Art.

Chers habitants de l'agglomération,



Chers habitants de l'agglomération,

En cette nouvelle année, je voudrais à tous vous souhaiter mes meilleurs vœux pour 2024.

En espérant que chacun d'entre vous a passé de belles fêtes de fin d'année synonymes de moments de fraternité.

Dans ce nouveau magazine, nous avons rassemblé les projets qui forgent la destinée de notre territoire, parmi lesquels l'ouverture du second pont le 18 novembre 2023, ou encore la mise en exergue des nouveaux aménagements menés sur les Berges de l'Allier.

Nous poursuivons le développement de notre territoire dans le respect de l'environnement. Nous prouvons qu'il est bel et bien possible de lancer des projets structurants sans porter atteinte à la nature avoisinante, mais au contraire à la mettre en avant comme c'est le cas avec les aménagements des berges.

Nous sommes convaincus qu'ils vont améliorer le cadre de vie des habitants et engendrer des répercussions positives pour notre collectivité, sur le tourisme, l'activité économique, l'attrait de nouvelles populations.

Je vous invite également à découvrir les différentes visites et activités façonnées par le service Patrimoine de Moulins Communauté, symbole du dynamisme de notre territoire.

Je vous recommande fortement, la nouvelle exposition du Centre National du Costume de Scène, sur le thème du Cabaret qui se déroulera jusqu'au 30 avril 2024.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Pierre-André Périssol

*Président de Moulins Communauté
Maire de Moulins, ancien ministre*

MOULINS COMMUNAUTÉ

- Aubigny
- Aurouër
- Avermes
- Bagneux
- Bessay-sur-Allier
- Besson
- Bresnay
- Bressolles
- Chapeau
- Château-sur-Allier
- Chemilly
- Chevagnes
- Chézy
- Coulandon
- Couzon
- Dornes
- Gannay-sur-Loire
- Garnat-sur-Engièvre
- Gennetines
- Gouise
- La Chapelle-aux-Chasses
- Le Veudre
- Limoise
- Lurcy-Lévis
- Lusigny
- Marigny
- Montbeugny
- Montilly
- Moulins
- Neuilly-le-Réal
- Neure
- Neuvy
- Paray-le-Frésil
- Pouzy-Mésangy
- Saint-Léopardin-d'Augy
- Saint-Martin-des-Lais
- Saint-Parize-en-Viry
- Saint-Ennemon
- Souigny
- Thiel-sur-Acolin
- Toulon-sur-Allier
- Trévol
- Villeneuve-sur-Allier
- Yzeure

Le Canada s'invite à la Foire de Moulins

Le Parc Moulins Expo va accueillir, du 2 au 11 février, la Foire du Moulins qui se consacre cette année au Canada. Dans la continuité de l'édition précédente, la place sera faite aux bonnes affaires, à la convivialité et aux soirées festives.

Premier rendez-vous de l'année au calendrier des grandes foires de France, la Foire de Moulins reprend ses habitudes du 2 au 11 février 2024 au Parc Moulins Expo. Au programme cette année, une immersion totale dans l'univers du Canada avec une exposition, des animations, des spécialités ainsi qu'un max de festivités avec la poursuite des concerts et spectacles.

Le Canada, un monde à découvrir

Après la Toscane, Tahiti et la Bretagne, la foire de Moulins met à l'honneur le 2^e plus grand pays au monde. Une immersion en terre canadienne qui débute avec un village authentique. Un restaurant est aménagé afin que les visiteurs savourent la gastronomie canadienne (poutine et burger de bison, bourguignon de bison...). Ses commerçants et artisans invitent à la dégustation de produits typiques : pancakes, bières, canneberges, viande de bison, sans oublier l'incontournable sirop d'érable. Ce sont aussi des animations musicales et folklorique pour un voyage authentique et convivial avec la présence d'une forte délégation canadienne.

10 jours pour découvrir, tester, comparer

Avec plus de 10 000 m² d'exposition, réunissant de nombreux secteurs d'activité, la foire de Moulins est, pendant 10 jours, la plus grande boutique éphémère de la région. Les différents univers sont répartis sur 4 halls : halle gourmande, habitat, ameublement, décoration et automobile, shopping, équipement de la maison, gastronomie et vins, bars et restaurants. Et en extérieur, c'est le retour du secteur agricole.



Un festival d'animations pour tous les âges et toutes les envies !

Cette année encore, la foire de Moulins se veut animée, festive et conviviale. Pôle d'artisanat d'art, thé-dansant, spectacles de cabaret, défilés de mascottes pour les tout-petits, dégustation de produit d'Allier, démonstrateurs et camelots sont présents pour animer les allées avec cette année un retour en force des exposants locaux.

Des événements dans l'événement

Vendredi 2 février, Helmut Fritz (Ça m'énerve), Colonel Reyel et ses chansons qui n'ont pas pris une ride, la chanteuse Nâdiya, toujours solide comme un roc, vont assurer le show.



Ce n'est pas tout : le chanteur Vincent Colonna alias La Petite Culotte, connu pour son célèbre titre « La Goffa Lolota » sera la tête d'affiche du concert de clôture de la Foire **samedi 10 février**.

Si les foires-expositions continuent à attirer beaucoup de monde, c'est qu'elles ne sont pas seulement des manifestations commerciales mais aussi de véritables espaces de rencontres, d'échange. La Foire de Moulins s'inscrit dans cette vision.

Informations pratiques :

Du vendredi 2 au dimanche 11 février 2024 de 10h à 19h. Foire nocturne vendredi 9 février de 10h jusqu'à 21h. Bars et restaurants ouverts chaque jour le midi et le soir jusqu'à minuit. Entrée gratuite. Toutes les infos sur <https://www.facebook.com/ParcMoulinsExpoMoulins>

L'agglo et la ville parlent du cadre de vie

Il fait bon vivre sur notre territoire ! La Ville de Moulins et Moulins Communauté s'associent une nouvelle fois sur un stand qui sera tout entier dédié au cadre de vie. Avec les nombreux projets qui se sont concrétisés ces dernières années, notre territoire se transforme et il offre aujourd'hui de nouvelles possibilités. Confort, loisir, découverte ou évasion, rendez-vous sur notre stand pour participer aux nombreuses animations prévues tout au long de la foire.



Le Parc Moulins Expo travaille à son développement

Avec une nouvelle équipe aux commandes depuis l'été 2023, le Parc Moulins Expo s'offre également une nouvelle feuille de route, avec l'objectif d'attirer le public à toutes les périodes de l'année grâce à des événements marquants.

Ces derniers mois, les grands rendez-vous n'ont pas manqué au Parc Moulins Expo. Il y a eu, dès l'été 2023, les Soirées du Parc, un nouveau concept de soirées animées à thèmes qui a immédiatement trouvé son public. « *Notre objectif a été dès le départ de diversifier l'offre du parc, et que l'activité soit forte durant toute l'année*, précise le directeur de Moulins Congrès Expo Cyril Martin. *Cet équipement a un vrai potentiel qui n'est pas encore exploité à son maximum. Les Soirées du Parc ont été un succès, avec parfois largement plus de 1000 personnes et une ambiance excellente, sur une période estivale où l'activité du parc est parfois ralentie* ». L'équipe travaille déjà sur l'été 2024, avec une nouvelle organisation et un nouveau concept.

Les grands événements se sont depuis succédés sur l'équipement de Moulins Communauté. La Nuit Éphémère organisée en septembre a largement dépassé le cap des 1000 participants et le salon du tatouage a connu un très grand succès, tout comme le traditionnel Concours agricole. Du 9 décembre au 7 janvier, le public était également au rendez-vous d'une fête foraine avec patinoire de glace, mise en place pour la première fois autour du parc.



Une année 2024 qui s'annonce bien remplie !

Ce rythme soutenu va se maintenir, voire même s'accélérer en 2024. Premier gros temps fort avec la Foire de Moulins, qui se consacre cette année au thème du Canada du 2 au 11 février (voir en page 4). Deuxième événement important en avril (25, 26 et 27) avec la grande fête du dépannage, un salon international qui rassemblera des véhicules de toute l'Europe, du Canada et des États-Unis. « *C'est un énorme coup de projecteur sur notre territoire* » poursuit Cyril Martin. « *Pour préparer l'événement, une délégation constituée de grands responsables de l'automobile est venue à Moulins en décembre* ».



A noter également, pour 2024, un festival «Rock 'n Show» qui devrait également jouer sur la fibre nostalgique, avec un concert des Forbans (juin). Il faut ensuite compter avec le retour des Soirées du Parc et des événements festifs durant l'été, avant un autre temps fort à la rentrée : le salon de l'habitat et de développement durable (octobre).

« *Notre objectif, c'est de se tourner vers le grand public, le public familial*, poursuit Cyril Martin. *Nous avons élargi notre champ d'action en essayant d'être plus polyvalent et les retours sont positifs. Le Parc Moulins Expo doit aussi être un lieu de fête, de loisirs, de fun, ou on doit pouvoir s'amuser toute l'année. Ces derniers mois, nous avons démontré qu'il était possible de faire de nouvelles choses, et on va continuer à travailler dans cette direction* ».



Un deuxième pont à Moulins !

C'était un jour historique pour Moulins et son agglomération. Lundi 20 novembre 2023, le deuxième pont de Moulins était ouvert à la circulation, après un chantier colossal et trois années de travaux. Retour en images.

Plusieurs milliers d'habitants étaient présents à l'occasion d'une inauguration qui a fait date. Un premier temps était donné avec les discours des personnalités, notamment Pierre-André Périssol, président de Moulins Communauté, mais également Olivier Roussat, directeur général de Bouygues et lui-même originaire de Moulins. Claude Riboulet représentait le Département de l'Allier, Frédéric Aguilera la Région Auvergne Rhône Alpes, en compagnie de madame le préfet Pascale Trimbach.



Après les discours officiels, le public a pu entrer des deux côtés du pont, avant de se rejoindre au milieu pour un grand moment de convivialité.



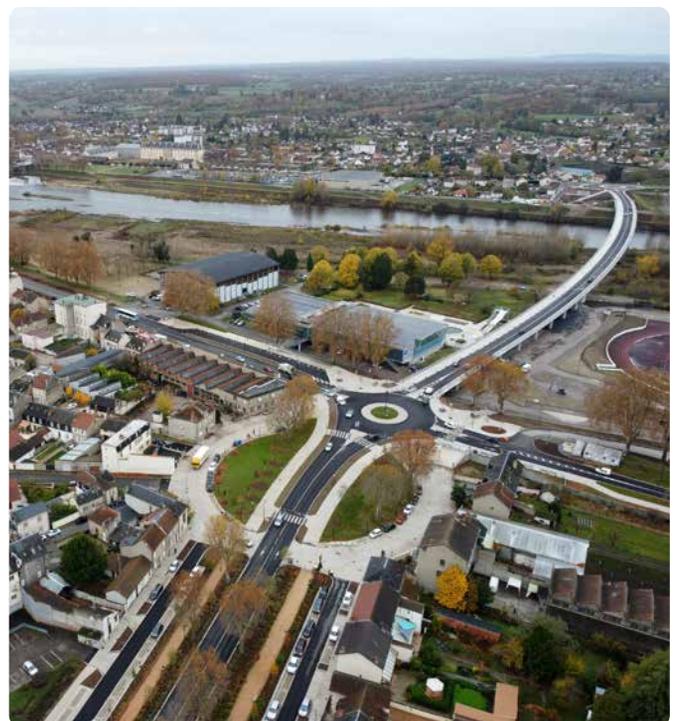
Une grande parade, constituée de voitures anciennes, mais également d'orchestres, de troupes d'échassiers, de musiciens ou de majorettes, a déambulé sur le pont jusqu'à la tombée de la nuit, avant le grand feu d'artifice venu conclure la journée.



Le lendemain, dimanche 19 novembre, le deuxième pont était ouvert aux piétons et aux cyclistes, avant son ouverture aux voitures lundi 20 novembre à 6h30.



Le saviez-vous ? Pour le constructeur Bouygues TPRF, le deuxième pont était un chantier important. Sur ces trois dernières années, dans les ouvrages réalisés par Bouygues TPRF, seul le Pont Simone Veil à Bordeaux est d'une longueur supérieure et d'un gabarit plus large que le pont de Moulins. Autre point important, concernant la réalisation de l'ouvrage. Le constructeur a utilisé son expertise de construction par équipage mobile, notamment lors du bétonnage du tablier. Cela n'avait pas été fait depuis plusieurs années (seul le Pont Simone Veil fait également appel à cette technique spécifique à l'heure actuelle).



Un nouvel espace se dessine

Après la réouverture du Pont de fer en 2021 puis les différents aménagements menés sur les berges de l'Allier, un nouveau chantier important se dessine, Boulevard de Nomazy à Moulins. En projet, un « parc urbain » en lieu et place de l'ancien site de l'entreprise CEME.

Les travaux doivent démarrer en ce début d'année, pour une durée de 6 mois, sur le site de l'ancien site de l'entreprise CEME boulevard de Nomazy. En projet : un parc urbain qui va permettre de relier le boulevard à la promenade des rails et au pont de fer situés juste à côté. Depuis cette promenade, une rampe en pente douce, accessible aux personnes à mobilité réduite, va descendre en zigzag jusqu'au boulevard de Nomazy en contrebas, en traversant un espace aménagé et végétalisé. Deux zones de repos avec du mobilier urbain, ainsi que quelques jeux pour les enfants, sont prévues.

Sur le boulevard de Nomazy à proprement parler, 9 places de stationnements vont être créées le long de la voie, devant un grand parvis sablé qui donnera sur le parc. Sur ce parvis, les platanes seront conservés et protégés aux pieds.

Près de 70 arbres et de nombreuses plantations vont venir enrichir un décor complètement transformé et plus ouvert que jamais sur les berges de la rivière. Au rayon des variétés d'arbres plantés : Pin Sylvestre (Chêne), Pruniers Sauvages, en cohérence avec les plantations réalisées sur les berges.

Les travaux devraient s'achever au printemps, pour une ouverture au public souhaitée dès l'été prochain. Ils représentent un investissement de près d'un million d'euros, dont 200 000 euros du Conseil Départemental.

L'aménagement des berges va se poursuivre

Une nouvelle partie des berges de l'Allier va faire l'objet de travaux, entre le Pont Régemortes et le 2^e pont en rive gauche et rive droite, afin de créer « la boucle des ponts ». Au programme, l'aménagement d'un linéaire de promenade de 600 mètres de long, ponctué d'éléments divers, notamment des points d'observations adaptés à tous types de personnes. L'objectif est ici de mettre en valeur les sites « amplificateurs » de la vie de la rivière, avec une partie dédiée à l'observation de la biodiversité du site. Les études sont en cours, et les travaux devraient démarrer au second semestre 2024, pour un coût total de 4,8 millions d'euros.



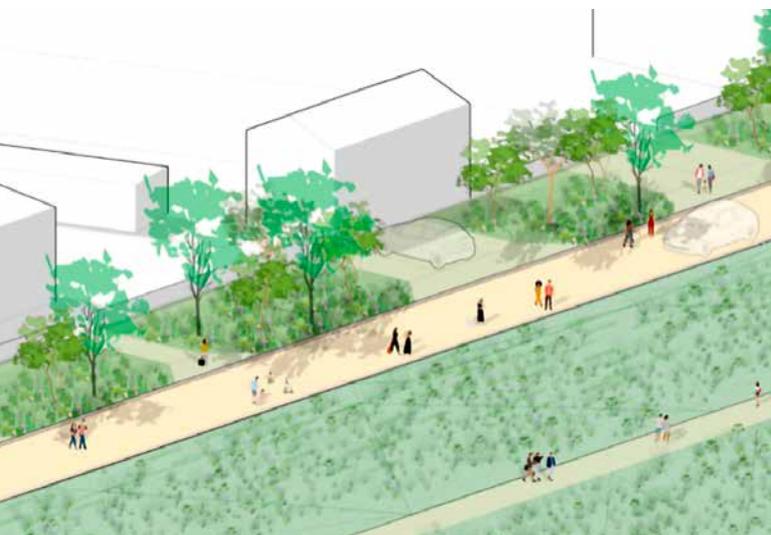
Rénovation de l'éclairage public

La ville de Moulins a lancé une étude afin d'identifier les gisements d'économies d'énergies possible sur l'ensemble de ces installations d'éclairage public et développer des actions destinées à améliorer la performance énergétique, mettre en œuvre une utilisation optimisée et rationnelle de l'énergie tout en préservant ou améliorant le service et le confort des utilisateurs et usagers. Plusieurs objectifs sont au programme :

- Rénover l'ensemble des installations grâce à la technologie LED
- Diminuer la consommation d'énergie de près de 70%
- Abaisser les points lumineux au cœur de la nuit



Ce programme va être mis en place au travers d'un marché de performance énergétique sur 12 ans. De lourds investissements vont être réalisés sur les 2 premières années (2024 -2025) afin de remplacer 2855 luminaires, 275 mâts, rénover 53 armoires et réaliser de la télégestion au centre-ville. Ce type de marché offre des garanties notables de la part de l'entreprise qui réalise les travaux. Il s'agit de véritables économies d'énergie bien sûr mais également un engagement sur les opérations de maintenance préventives ou curatives.



Un projet innovant pour la gestion des eaux pluviales

Des travaux sont en cours afin d'améliorer la gestion et le traitement des eaux pluviales. Un projet innovant va permettre une gestion dynamique et un stockage en ligne des eaux de pluie.

Alors que les travaux du deuxième pont se terminent, un autre chantier important est à l'œuvre dans le même secteur. Il est mené par la direction de l'Eau et de l'Assainissement de Moulins Communauté, et concerne la mise en place d'un dispositif innovant de traitement des eaux de pluie. « *Sur le cœur d'agglomération de Moulins, nos installations possèdent certaines spécificités qu'il faut prendre en compte.* rappelle Nicolas Guillon, directeur du service. *Le réseau d'assainissement y recueille à la fois les eaux usées et les eaux pluviales. La capacité d'un système d'assainissement est forcément limitée, il n'est pas dimensionné pour tout collecter et tout traiter en temps de pluie, le coût serait bien trop important pour la collectivité. Aussi, pour le délester en cas de fortes pluies, il existe des déversoirs d'orage ».*

La station d'épuration des Isles, à Avermes, a une capacité de traitement de 28 000 m³ par jour. Au-delà, le surplus d'eaux pluviales et usées est donc déversé en milieu naturel sans être traité. « *La réglementation a évolué, et elle nous impose désormais de traiter au moins 40 000 m³ par jour,* poursuit Nicolas Guillon. *Agrandir la station d'épuration ou créer un bassin de rétention n'étaient pas envisageable en raison du coût très élevé et nous avons décidé de nous diriger vers une autre solution, à savoir gérer l'afflux d'eau entraîné par les précipitations ».*

Cette solution, c'est ce qu'on appelle le stockage en ligne couplé à une gestion dynamique. Ce système est composé de quatre vannes situées en amont et en aval du Ris, une gigantesque canalisation souterraine de plus d'un kilomètre située sous l'Allée des Soupirs. « *Notre avantage, c'est que le Ris qui est l'émissaire principal de notre réseau, est énorme et capable de stocker 10 000 m³.* »

Ce dispositif permet de fermer les vannes en cas de pluie afin de stocker l'eau, puis de la rendre progressivement au réseau. « *L'intérêt de ce système entièrement automatisé, c'est qu'il s'adapte aux prévisions météo, en lien avec la lame radar Météo France. Concrètement, on saura environ 30 minutes avant la quantité d'eau qui va tomber, et le système définira lui-même la stratégie de stockage à adopter. Quatre pluviomètres seront également répartis sur l'agglomération et permettront des ajustements précis et en direct lors de l'événement pluvieux en le stockant temporairement dans les réseaux.* »

Deux sites sont actuellement en travaux. Le premier est situé en face du centre aquatique, près de l'entreprise Rimbault, le second en amont immédiat de la station d'épuration des Isles. Les travaux ont démarré en novembre avec une mise à jour de l'égout. Plusieurs phases seront ensuite nécessaires afin de réaliser les différentes phases du chantier, tout en gardant la canalisation opérationnelle pendant le chantier. La mise en service est prévue en septembre 2024.



La canalisation doit rester fonctionnelle durant les travaux



Les travaux se concentrent sur le Ris, une gigantesque canalisation longue de plus d'un kilomètre

Les ruisseaux

Si ce nouveau dispositif rapproche la collectivité de la conformité, d'autres travaux seront nécessaires pour l'atteindre. Et notamment la déconnexion du ruisseau du Grillet au réseau d'assainissement.

« *Il faut savoir que nous avons trois ruisseaux, qui arrivent par la commune d'Yzeure, reliés au réseau,* explique Nicolas Guillon. *C'est une surcharge inutile. Sur les ruisseaux du Danube et de Sainte-Catherine, il existe des bassins de rétention. Le ruisseau du Grillet, qui est aussi le plus important des trois, va quant à lui être détourné directement dans l'Allier grâce à une nouvelle canalisation qui sera entièrement créée ».*

Des aides pour les communes rurales

À travers la mise en œuvre de plusieurs fonds, Moulins Communauté participe au développement des communes rurales de toute l'agglomération en participant aux financements des projets.

Le fonds de concours aux communes rurales

Ce dispositif a été créé fin 2016 afin de participer à l'investissement local des communes rurales de notre territoire. 41 communes sont éligibles sur les 44 communes de Moulins Communauté. Les trois communes urbaines d'Avermes, de Moulins et d'Yzeure ne sont pas éligibles au dispositif. Ce soutien financier de l'agglomération arrive en complément des subventions obtenues par les communes des différents financeurs. En 2021, la création d'un poste de chargé de mission ruralité a été mis en place pour l'accompagnement des communes en lien étroit avec les partenaires.

Depuis 2016, avec une moyenne de 21 dossiers par an, 145 dossiers ont bénéficié de ce fonds de concours. Sur l'année 2023, 29 dossiers ont été traités. Au total et depuis sa mise en place, ce fonds de concours représente une enveloppe de 1,84 million d'€ et il a contribué au financement de 19,6 millions d'€ d'investissement local pour notre territoire.

Les communes qui ont bénéficié du fonds en 2023 : Aubigny, Bagneux, Bessay, Besson, Bresnay, Chapeau, Chemilly, Chezy, Coulandon, Dornes, Gannay-sur-Loire, Gennetines, Gouise, La-Chapelle-aux-Chasses, Limoise, Montbeugny, Montilly, Neuilly-le-Réal, Neure, Neuvy, Paray-le-Fresil, Pouzy-Mésangy, Saint-Ennemond, Saint-Martin-des-Lais, Souvigny, Thiel-sur-Acolin, Toulon-sur-Allier, Trevol, Villeneuve-sur-Allier.

Qui est concerné ? Le fonds de concours est destiné aux communes rurales pour la mise en œuvre de leurs projets dont le montant est supérieur ou égal à 10 000 € HT. L'ensemble des communes de Moulins Communauté peuvent élargir à ce fonds, à l'exception des Communes urbaines de Moulins, Yzeure et Avermes.

Pour quels types de projets ? Le projet doit participer à l'accueil et au maintien de la population en milieu rural, notamment grâce à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Il est prévu que le fonds de concours puisse atteindre 20 % du montant HT du projet. Conformément à la législation, la commune doit apporter un minimum de 20 % d'autofinancement.

Le Fonds d'intervention et d'investissement

Il est destiné à financer les travaux d'entretien courant et les petits investissements des communes rurales d'un montant inférieur à 10 000 € HT. Toutes les communes à l'exception des communes d'Avermes, Moulins et Yzeure, peuvent bénéficier de cette aide délivrée par Moulins Communauté. L'enveloppe annuelle dédiée à ce fonds d'intervention est décidée par le Conseil Communautaire au moment du vote du budget. Une commune ne peut bénéficier de l'aide qu'une seule fois par exercice budgétaire et ce pendant la durée du mandat.

Quelques exemples d'attribution des Fonds d'intervention et d'investissement 2023 : fourniture et pose d'un colombarium à Garnat-sur-Engièvre (aide de 2803 €), travaux électriques dans l'église et l'école à Lusigny (aide de 4502 €), achat de matériel

informatique, remplacement du tableau de commande des cloches, d'une porte et de l'alarme incendie à Marigny (aide de 4478 €).

Le Fonds de concours pour la restauration des objets mobiliers

Ce fonds a été créé fin 2021. Il est destiné à la restauration des objets mobiliers et de l'ensemble des 44 communes, pour les objets dont elles sont propriétaires. La mise en place de ce fonds s'inscrit dans le cadre de la convention Pays d'art et d'histoire signée avec le ministère de la Culture. Depuis sa mise en place effective en 2022, 7 communes ont bénéficié de ce fonds : Besson, Château-sur-Allier, Chemilly, Moulins, Saint-Martin-des-Lais, Souvigny et Yzeure, pour des objets protégés ou non au titre des monuments historiques conservés dans l'église de la commune. 7 sculptures, 3 tableaux et une cloche ont été, ou vont être restaurés grâce à ce fonds. En 2022, 6765 € ont été attribués à 3 projets pour un montant total de travaux de 27 824 €. En 2023, 16 100 € seront attribués à 6 projets, pour un montant total de travaux de plus de 50 800 €.



Des aides aussi pour les associations

Au titre de 2023, plusieurs associations du territoire communautaire ont reçu des aides de Moulins Communauté pour financer leurs manifestations. Lurcy sport loisirs animation, la Cie des eaux et des forêts, le comité des fêtes et marches et Lévis en piste pour le secteur de Lurcy Lévis, mais aussi Gouats Event (Gouise), Allier cyclisme promotion (Avermes), Les amis d'Oskar (Neuilly-le-Réal) et Dream organisation (Pouzy-Mésangy). Au total 18 400 € de subventions ont été attribués.

Des rendez-vous avec l'artisanat d'art

Des animations sont prévues ce début d'année à la Maison des Métiers d'Art et du Design. Formations, expositions ou conférences, rendez-vous pour découvrir ce nouvel équipement et les artisans qui y travaillent au quotidien.

15 janvier

Formation à la vidéo avec Gautier Berr à destination des professionnels des métiers d'art et du design de 9h à 13h (sur inscription). Diplômé depuis 2018 d'un Master de Réalisation Cinéma/TV de l'École de la Cité, photographe indépendant et associé au studio K-Prod de Moulins depuis novembre 2022, Gautier Berr donne toutes clés pour réaliser des vidéos adaptées à votre communication sur les réseaux sociaux. Les formations sont ouvertes à tous les professionnels des métiers d'art et du design, sur inscription. 25 € par personne, 12 participants maximum. Il est impératif de suivre la formation équipée d'un matériel personnel (caméra ou smartphone).

Du 16 janvier au 15 février

Exposition **Du 7^e art aux métiers d'art : l'épopée architecturale en photos**. Du mardi au vendredi (14h-17h) et le samedi (14h-18h30).

Afin de prolonger le propos abordé dans le cadre du jeudi de l'architecture organisé le 12 octobre par le Pays d'art et d'histoire de Moulins Communauté et portant sur l'histoire des cinémas du cours Anatole France et leur transformation en Maison des Métiers d'Art et du Design, venez découvrir une belle épopée architecturale.

Du 20 février au 27 avril 2024

Exposition **Fusions**. Le territoire de Moulins Communauté cultive un lien ancestral avec la métallurgie. Aujourd'hui encore, le département de l'Allier compte un certain nombre de métallurgistes et ferronniers talentueux qui perpétuent cette tradition. Ce sont ces créations, nées du métal en fusion, qui sont à découvrir à la Maison des Métiers d'Art et du Design. Du mardi au vendredi (14h-17h) et le samedi (14h-18h30).



Des ateliers

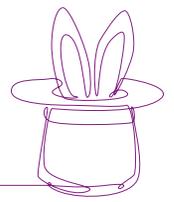
Poterie avec Cyril Berthet. Pour les enfants de 8 à 15 ans. Le mercredi de 14h à 15h30. Limité à 6 enfants par atelier. Pour les adultes à partir de 15 ans. Le mercredi de 18h à 20h30, le jeudi de 9h30 à 12h et de 17h30 à 20h. Limité à 6 personnes par atelier.

Ponctuellement, des cours sont donnés à Bomplein, Couzon, pour l'émaillage des réalisations. Pour tous renseignements et prise de rendez-vous : cy_ceramic@orange.fr

Vitrail avec Laurent Ducrot. Cours de vitrail tous les vendredis de 14h à 17h, sauf pendant les vacances scolaires. Renseignements Laurent Ducrot : 06 32 17 15 20.

Des visites

Tout au long de l'année, venez découvrir les créations des artisans résidents de la Maison des Métiers d'Art et du Design en visite libre aux horaires d'ouverture ou en visite guidée (gratuite) chaque dernier mardi du mois sauf en décembre, à 18h. Ces visites guidées vous feront découvrir les expositions temporaires en cours et vous donneront l'occasion de rencontres privilégiées avec les artisans. Gratuit sur réservation. Durée de la visite 1h environ.



La Nuit de la médiathèque

La médiathèque Samuel Paty prépare une soirée spéciale d'animation dans le cadre des Nuits de la lecture. Danse, cirque, magie, jeux sont au programme de la Nuit de la médiathèque, samedi 20 janvier 2024.

Voilà une belle occasion de découvrir la médiathèque Samuel Paty sous un angle nouveau ! Samedi 20 janvier, la Nuit de la médiathèque va proposer jusqu'à minuit de nombreuses animations pour toute la famille. Cette manifestation s'intègre aux Nuits de la lecture, organisées chaque année au niveau national par le Ministère de la Culture, pour célébrer le plaisir de lire. En prélude aux Jeux Olympiques 2024, le thème du corps est le fil conducteur de cette nouvelle édition. Une grande soirée en perspective !

À ne pas manquer le 20 janvier !

Danse de 18h30 à 21h.

Vous avez toujours rêvé de danser ? C'est le moment d'essayer. Le Club de danse de salon de Moulins-Yzeure et ses danseurs proposent un moment convivial de démonstration et d'initiation. De la danse latine à la danse irlandaise en passant par le mambo et le madison, les danses en ligne sont idéales pour se lancer en solo ou à plusieurs.

Cirque de 19h à 21h.

Le cirque s'invite à la médiathèque ! La troupe CirkédéliK de Moulins propose de découvrir l'art du cirque à travers des démonstrations étonnantes. Les circassiens déambuleront sous vos yeux en pédalgo et monocycle, ou encore en équilibre sur fil et sur boule. Bien sûr, jonglages, diabolo et Rosa Bola seront au rendez-vous !

Magie de 20h à 22h.

Il était très demandé et il est de retour ! Le magicien bienveillant Maverick surprendra petits et grands avec ses tours de magie fascinants.

Jeux vidéo de 18h à 23h.

Venez découvrir des jeux récents comme Super Mario Wonder ou Illusion Island et des jeux de sport comme le foot avec EAFC24, le basket avec NBA2K24, le tennis avec ATP Tour 2 ou encore la course automobile avec F1 2023. Cette animation est assurée par SVA, agence événementielle locale spécialisée depuis 2008 dans les jeux vidéos et les loisirs numériques. (Estrade 1^{er} étage)

Jeux de rôle Stranger Things : Attack of the Mind Flayer de 21h à 23h (10 ans et plus).

Incarnez un des personnages de Stranger Things pour combattre le Mind Flayer... Mais attention, car certains d'entre vous sont déjà sous son emprise ! Soyez vigilants et évitez que la créature maléfique et son armée de possédés ne vous attaque, vous et vos amis... ou ne vous faites pas démasquer ! Assurez-vous de rester dans la course jusqu'à la fin de la partie pour savoir qui, des joueurs Sains ou de l'armée des possédés, remportera la victoire. (Petite salle 1^{er} étage)

Concert de 22h à minuit.

En fin de soirée, Patrick Blanchet sera en concert pour assurer un répertoire de classiques de la chanson française : Georges

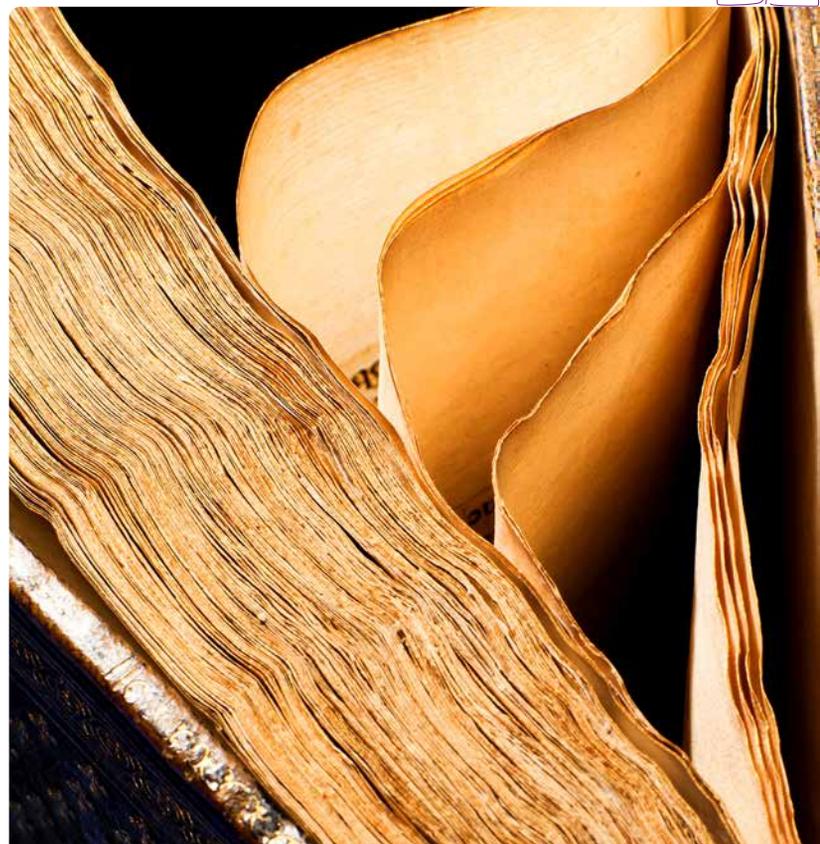


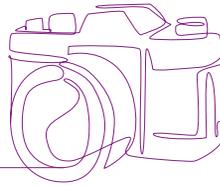
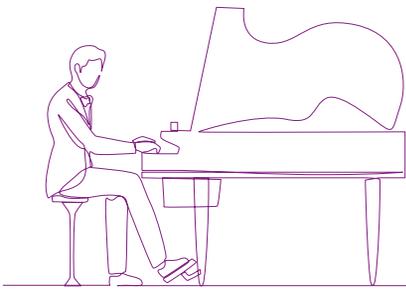
Brassens, Jacques Brel, Jean Ferrat, Georges Moustaki, Joe Dassin... Bonne humeur garantie pour clôturer cette nuit de la médiathèque ! (Salle d'animation). Sans oublier de nombreux jeux de société, des parties endiablées de Twister, des animations littéraires (speed-booking, coup de cœur du libraire, quizz littéraire, présentation de livres anciens, lectures pour les enfants) ... Des foodtrucks seront stationnés sur la place dès 18h. Consommation possible dans l'espace cafétéria de la médiathèque.

[Programme détaillé sur https://mediatheques.agglo-moulins.fr/](https://mediatheques.agglo-moulins.fr/)

Une exposition photographique à découvrir du 26 janvier au 29 mars 2024

Marielsa Niels a photographié six livres des fonds patrimoniaux de la médiathèque. Un parti pris esthétique pour donner à voir le passage du temps sur ces livres, leur texture, leur reliure, leur calligraphie, leur beauté. *« J'ai parcouru les ouvrages un à un, à l'aide d'un rayon de lumière, et tenté leur approche avec préciosité et délicatesse, l'appareil photographique me permettant d'enregistrer parfois la création d'un imaginaire où les sensations sont personnelles, et d'autres fois une image plus réelle du contenu du livre ».*





Un concert à ne pas rater vendredi 16 février : Quator des Volcans

2024 est l'année du centenaire de la mort du grand compositeur français Gabriel Fauré. A l'occasion de cette commémoration, le Quator des Volcans propose un très beau programme de musique de chambre, en parfaite harmonie avec le piano de concert Erard 1907 de la médiathèque. Avec Hiroe Namba (violin), Damien Calatayud (Alto), Sylvie Cagnioncle (Viloncelle), Pierre Courthiade (Piano). Vendredi 16 février à 20h30 à la Médiathèque Samuel Paty.



Spectacle musical vendredi 8 mars : Quand elles s'en mêlent

De la première femme d'Adam aux confins du Rojava, de l'Antiquité grecque à la Commune de Paris, en passant par les Révolutions françaises et russes, *Quand elles s'en mêlent* est un voyage musical, conté, chanté et slamé à travers une histoire des luttes des femmes pour l'émancipation et la création d'un monde meilleur. Vendredi 8 mars à 20h30 à la Médiathèque Samuel Paty.

Les concerts de l'école de musique

Des auditions ouvertes au public

Venez découvrir les talents des jeunes de l'école de musique de Moulins Communauté avec les auditions organisées dans l'auditorium.

- **Vendredi 2 février à 18h** : audition Cordes,
- **Vendredi 9 février à 18h** : Saxophone
- **Mercredi 14 février à 18h30** : Trompette et Cuivre,
- **Vendredi 16 février à 19h** : Chant - Musique au féminin.
- **Jeudi 25 janvier à 18h** : Scène ouverte Accordéons et leurs invités. Salle Polyvalente de Neuvy.
- **Jeudi 7 mars à 20h30** : Concert jazz Ateliers et Jazz Band. Salle Isléa d'Avermes.



- **Lundi 18 mars à 19h30** : Concert commenté de Guitare Baroque dans le cadre de la Semaine de Musique Ancienne. École de Musique.
- **Mercredi 20 mars à 17h30** : Présentation d'instruments anciens dans le cadre de la Semaine de Musique Ancienne. École de Musique.
- **Jeudi 21 mars à 20h** : Concert des Maitres Carte blanche aux professeurs de l'École de Musique. Théâtre de Moulins.
- **Vendredi 22 mars à 20h** : Concert de conclusion de la Semaine Musiques Anciennes. École de Musique.



Chemins cyclables en cœur d'agglo

Après un important travail de préparation, le Schéma Cyclable Cœur d'Agglo a été en partie adopté en Conseil communautaire à l'automne 2023. Cette feuille de route des itinéraires cyclables concerne 7 communes de l'agglo pour environ 80 km de tracé. En s'appuyant sur un diagnostic précis, plusieurs actions concrètes se dessinent.

Qu'est-ce que le Schéma Cyclable ?

C'est un document qui s'inscrit dans la continuité d'une politique cyclable ambitieuse et structurée, engagée par Moulins Communauté. Sa mise en œuvre était conditionnée à la mise en service du deuxième pont. Le périmètre du schéma cyclable regroupe les 7 communes du cœur d'agglomération : Moulins, Yzeure, Avermes, Trévol, Neuvy, Bressolles et Toulon-sur-Allier. Le travail d'élaboration du schéma a démarré en 2021, avec le bureau d'études INDDIGO. Des ateliers de concertation ont réuni autour de la table les élus, les usagers et les prestataires économiques. « **C'est un travail très important qui a déjà été réalisé**, précise Marie-Thérèse Jacquart, vice-présidente en charge du Transport et de la mobilité. **Il a permis d'établir un schéma qui répond aux attentes de tout le monde** ».

Le réseau cyclable comprend l'aménagement d'axes structurants et complémentaires à court, moyen et long terme, à l'échelle des 7 communes concernées, pour un linéaire d'environ 80 km, en complément des 43 km de la Via Allier (V70) et des 15 km de la véloroute V75 réalisés par le Département et la Région. Le budget total de cette programmation s'élève à environ 10,6 millions d'euros (HT).

Outre les itinéraires cyclables en eux-mêmes, le schéma cyclable inclut plusieurs services vélo. Moulins Communauté a choisi d'en prioriser trois : se procurer un vélo, stationner son vélo et savoir rouler à vélo. Le déploiement de ces services vélo a d'ores et déjà commencé sur le territoire de l'agglomération.



Bon à savoir

Si la période de test d'une voie cyclable route de Lyon à Moulins et Yzeure n'a pas été concluante, Moulins Communauté n'a pas abandonné l'idée d'aménager le secteur. Une voie pour les vélos va en effet être créée le long du boulevard de Nomazy, à partir du rond-point de la route de Lyon jusqu'aux aménagements cyclables déjà existants sur les quais d'Allier et le boulevard de Nomazy. Cet aménagement va créer une continuité cyclable sur cet axe, et offrir une voie plus sécurisée aux usagers.



Le Schéma Cyclable dans le détail :

- **21,4 km** d'axes à aménager à court terme,
- **28,9 km** d'axes à aménager à moyen terme,
- **17,1 km** d'axes à aménager à long terme,
- **12 km** d'itinéraires cyclables à conforter.

🚲 **Avermes**

Liaison Avermes, liaison Yzeure-Avermes, desserte ZA Portes de l'Allier, traversée de la ZA Portes de l'Allier, Chemin des champs.

🚲 **Bressolles**

Liaison Bressolles.

🚲 **Moulins**

Connexion rive gauche, entrées sud et ouest de Moulins, pacification de l'avenue de la Libération, finalisation de la route de Paris.

🚲 **Toulon-sur-Allier**

Connexion Toulon-sur-Allier.

🚲 **Trévol**

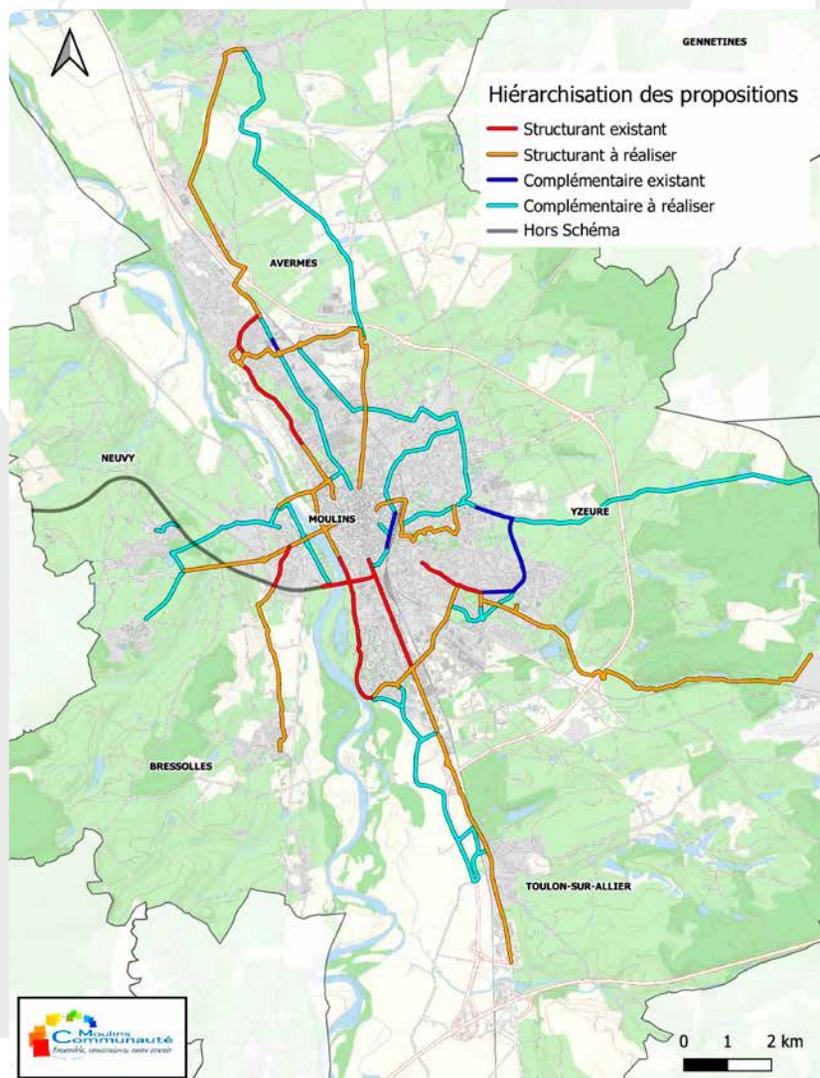
Liaison Trévol.

🚲 **Yzeure**

Liaison Yzeure-Gare, liaison Yzeure-Parc de la Mothe, Yzeure-Sainte-Catherine.

Axes à conforter

- ▶ Parvis de la gare, avenue du 8 mai (Avermes), rue des Cladets (Yzeure).



C'était en 2021 : le Pont de Fer

En 2021, Moulins Communauté procédait à la requalification du Pont de Fer sur l'Allier, au cœur d'un grand projet d'aménagement des berges. Entièrement dédié aux cheminements « doux » pour les piétons et les cyclistes, ce « troisième pont » offre un nouvel accès pour rejoindre le centre-ville de Moulins. Le Pont de Fer a remporté le Premier prix au Concours Lumières 2022, organisé par le SERCE.

La Via Allier

Le schéma cyclable s'inscrit dans une politique globale. Parmi les projets concrets déjà à l'œuvre, Moulins Communauté a travaillé sur l'aménagement d'une partie de la Via Allier sur le cœur urbain de l'agglomération de Moulins. La Via Allier est un itinéraire cyclable de 455 km essentiellement balisé sur petites routes à faible trafic. Cet itinéraire est inscrit au Schéma National des Véloroutes. Sur Moulins, la première phase du projet s'est concentrée sur un linéaire de 9 km entièrement aménagé fin 2023. Coût des travaux : 1,9 millions d'€ (subventionné à 80 % par l'Europe, la Région et le Département). Dans la continuité de cette section aménagée, le Département poursuivra la Via Allier sur le territoire de l'agglomération, vers le nord et le sud, pour un total d'environ 43 km.



La véloroute V75

Elle traverse le département de l'Allier d'est en ouest sur 137 kilomètres. Elle permet de connecter l'Eurovélo 6 depuis Diou à Moulins, Souvigny et Montluçon. La Région aménagera dans les prochaines années la section Montluçon-Moulins, qui couvrira environ 15 km sur le territoire de Moulins Communauté.

Le plan de mobilité

En parallèle à l'élaboration de son schéma cyclable, Moulins Communauté travaille depuis 2021 à la définition d'un Plan de mobilité à l'échelle des 44 communes de l'agglomération. Ce plan se structure autour des différents volets de la mobilité : vélos, piétons, transports collectifs, covoiturage, autopartage, transports solidaires, circulation routière, stationnement, changement de comportements, communication.

Le savoir rouler

Moulins Communauté s'engage en outre activement pour apprendre aux enfants à faire du vélo. Une piste routière est déjà accessible sur la commune d'Avermes et accueille près de 5000 personnes (scolaires et grand public) chaque année. L'objectif est de former encore plus d'élèves chaque année sur la piste et de développer l'offre d'accueil pour le public adulte.

Le vélo dans l'agglomération, c'est pas nouveau !

Bien avant son engagement dans la définition d'un schéma directeur cyclable, Moulins Communauté a créé et développé plusieurs services de vélos sur l'agglomération :

- En 2017 : création d'un service de location de vélos longue durée pour le grand public (service V.Léo doté d'une flotte de 350 vélos à assistance électrique).
- En 2022 : création d'un service de stationnement vélo collectif sécurisé, le service V.Box, constitué de 8 abris vélos sécurisés de 12 places chacun, soit 96 places de stationnement dédiées aux vélos de l'agglomération.
- En 2023 : création d'un service de location de vélo longue durée pour les entreprises, le service V.Léo PRO, doté d'une flotte de 80 VAE.
- En 2023 : création d'un service de location de vélos courte durée, V.Léo Loisirs basé à la Maison de la Rivière Allier.

3 questions à Marie-Thérèse Jacquard, Vice-présidente en charge du Transport et de la mobilité



Comment a été conçu ce schéma cyclable ?

Il est important de rappeler que c'est un dossier qui occupe déjà les uns et les autres depuis environ deux ans. En 2021, un diagnostic a été effectué par un bureau d'étude, afin d'identifier précisément les problématiques propres à notre territoire. Construire des aménagements cyclables,

c'est une bonne chose, encore faut-il qu'ils soient cohérents et adaptés aux besoins des habitants. Il y a ensuite eu une phase de concertation importante avec les maires des communes concernées et les différents partenaires, des comités de pilotage pour organiser tout ce travail. Aujourd'hui, nous proposons un document réfléchi, cohérent et ambitieux pour notre territoire.

Comment s'intègre le deuxième pont dans le schéma cyclable ?

L'ouverture du deuxième pont permet de repenser les itinéraires, avec une infrastructure qui offre aux vélos un nouveau moyen de traverser l'Allier en toute sécurité. Et je rappelle qu'une voie cyclable a été mise à l'essai sur le pont Régemortes dès l'ouverture de ce deuxième pont. Il y a un signal fort ici, de la volonté de la collectivité à promouvoir les modes doux.

Quels sont les enjeux de tels aménagements ?

Ils sont nombreux. Il y a d'abord l'enjeu de la qualité de vie, à l'heure où les énergies sont de plus en plus coûteuses et où le vélo s'impose de plus en plus comme une solution alternative sur les petits trajets et les déplacements urbains. Il est important d'offrir aux usagers un espace sécurisé pour se déplacer dans notre cœur d'agglomération. Et il y a bien entendu des enjeux en termes d'environnement, où chaque effort pour lutter contre le réchauffement climatique compte. En proposant un réseau cyclable cohérent et sûr, on encourage ceux qui prennent leur vélo à continuer de le faire, et on peut éventuellement convaincre ceux qui ne le font pas que c'est le moment d'essayer !



Le CNCS dans les lumières du cabaret

Jusqu'au 30 avril, le Centre National du Costume de Scène propose une exposition sur le thème du cabaret. 120 costumes provenant de maisons historiques sont présentés dans une mise en scène forcément haute en couleur !

S'inscrivant à la fois dans l'histoire et le renouvellement permanent, le costume de cabaret participe amplement à véhiculer l'image de ces scènes colorées, foisonnantes et joyeuses que nous connaissons tous, au moins à travers les œuvres de peintres, illustrateurs ou photographes. L'exposition Cabaret ! proposée jusqu'au 30 avril au Centre National du Costume de Scène permet de découvrir ce monde un peu à part du spectacle moderne à travers 120 costumes provenant de maisons historiques comme le Paradis Latin, le Moulin Rouge, le Lido, le Crazy Horse ou Chez Michou, ainsi que d'artistes indépendant, qui peuplent les nouveaux cabarets.



« Indémoudable, le cabaret puise ses origines dans les cafés concerts parisiens du milieu du XIX^e siècle, où chacun pouvait venir boire, fumer, écouter d'authentiques chanteurs ou tenter de monter sur scène, explique-t-on au musée. C'était des lieux de rencontres variées plus ou moins prévisibles, lieux de diversité, de mixité sociale et d'émancipation ». Ces cafés concerts

élargissent peu à peu leur programmation à une large palette de propositions artistiques au cours du XIX^e siècle. C'est l'époque des Folies Bergères (1869) puis du Chat Noir (1881) et du Moulin Rouge (1889).

L'exposition revisite l'histoire du cabaret, des coulisses aux loges en passant par les grandes maisons qui ont fait la renommée du « music-hall », sans oublier les secrets de confections et la particularité des costumes utilisés dans les

établissements les plus célèbres, avec une dernière salle en forme de bouquet final de feu d'artifice.

Pour François Gauthier Lafaye, commissaire de l'exposition *« Le cabaret est le dernier endroit de toutes libertés. Il est le lieu de tous les corps, et de tous les genres sans jugement. Au travers du parcours dramaturgique de l'exposition, nous voulions montrer ces figures que l'on croise dans les établissements d'hier et d'aujourd'hui ».*

En ce début de XXI^e siècle, les cabarets, de plus en plus nombreux, s'affirment totalement dans le paysage de la création contemporaine. Jouant des codes sociétaux, de la liberté d'expression, de l'émancipation du genre et de la fête, ils se positionnent aux croisements des sujets actuels et des esthétiques de renouvellement.



42^e édition de Mineral'Expo les 9 et 10 mars

Le Club Minéralogique de Moulins organise la 42^e édition de sa bourse d'exposition vente de minéraux et fossiles à l'Espace Villars, les samedi 9 mars et dimanche 10 mars 2024 de 10h à 18h. C'est l'occasion rêvée de découvrir le monde passionnant de la minéralogie de la paléontologie et de la gemmologie. Cette année, une exposition sera consacrée à l'histoire de la vie sur Terre, retracée grâce aux nombreux fossiles collectés par le Club Minéralogique au cours de ses sorties de terrain. Depuis les algues bleues de l'ère primaire à l'homme moderne, de quoi allier le plaisir des yeux à celui de la découverte !
Renseignements : 06 77 64 09 30.



Un patrimoine naturel aux multiples facettes

Moulins Communauté et ses partenaires participent à la valorisation et à la préservation de deux espaces naturels protégés.

Le territoire de Moulins Communauté abrite plusieurs bassins naturels remarquables. C'est notamment le cas, à quelques kilomètres au sud de Moulins, de la réserve naturelle nationale du Val d'Allier et à l'est de la Réserve naturelle régionale du Val de Loire. Ces deux réserves sont administrées respectivement par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne Rhône Alpes et l'Office National des Forêts d'une part et par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Allier d'autre part.

Val d'Allier

La Réserve Naturelle du Val d'Allier qui s'étend sur plus de 1 400 hectares protège un des rares exemples en Europe de rivière encore totalement libre de ses mouvements. Au fil du temps, l'eau érode et remodèle les berges, s'ouvre de nouvelles voies, en abandonne d'autres, dépose des sédiments... Cette dynamique fluviale engendre un assemblage complexe de milieux imbriqués les uns sur les autres. Une multiplicité d'habitats qui explique l'impressionnante richesse de la faune et de la flore de la rivière Allier. Sa gestion est assurée depuis sa création en 1994 par la LPO délégation Auvergne et l'ONF. En 2024, un programme d'animation est prévu pour marquer le 30^e anniversaire de la réserve. Trois « points d'entrée » de cette réserve sont situés sur le territoire de Moulins Communauté : Le Verdelet (Toulon-sur-Allier), Les Perrons (Chemilly), Les Rigaudets (Bessay-sur-Allier). Des études et suivis d'espèces ont permis de dresser un inventaire détaillé des richesses de cette réserve : 112 espèces locales d'oiseaux nicheurs sur 277 observées, plus de 600 espèces de fleurs, 50 espèces de libellules et 124 espèces de papillons.

Val de Loire

La Réserve naturelle régionale du Val de Loire Bourbonnais a été créée en 2015, sur la proposition du CEN Allier. Elle s'étend sur un peu plus de 300 hectares et se situe sur les communes de Saint-Martin-des-Lais et de Garnat-sur-Engièvre, dans le département de l'Allier. Elle constitue une mosaïque de milieux naturels uniques liés aux divagations de la Loire dans son lit.

Les actions de la collectivité

Moulins Communauté travaille activement à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine par différentes actions :

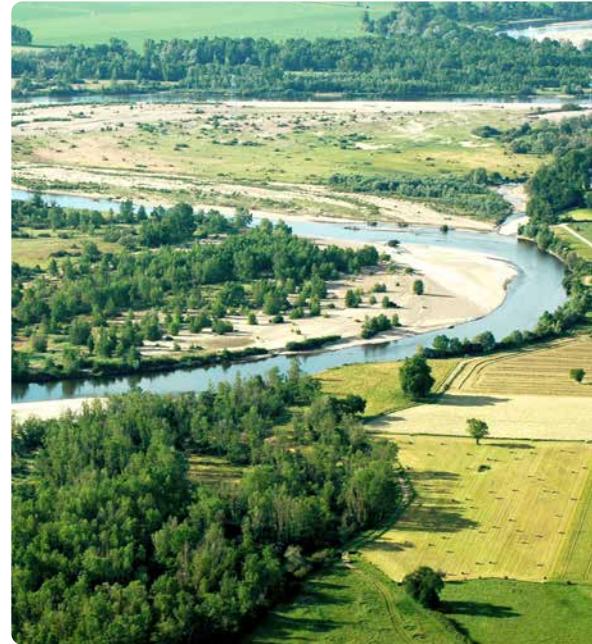
- L'entretien annuel de deux sentiers (Bessay et Chemilly) ainsi que l'entretien du chemin des Castors, sur Bressolles, qui mène à la réserve.
- L'engagement pour la préservation de l'eau et des milieux aquatiques via deux contrats territoriaux : le contrat territorial Val d'Allier Alluvial et le contrat territorial Plaine Alluviale de la Loire. La collectivité co-finance ici plusieurs actions telles que le diagnostic et la restauration d'affluents de l'Allier et de la Loire.
- Une convention avec le CEN Allier pour une meilleure intégration des enjeux biodiversité dans la définition et la mise en œuvre des projets de Moulins Communauté.

Des actions en 2024 pour le développement durable

Le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) doit être mis à jour tous les six ans et faire l'objet d'un rapport à mi-parcours au bout de trois ans. Une partie de l'année 2024 sera consacrée à la préparation de ce bilan, qui sera mis à disposition du public.

L'année 2024 sera également consacrée à la mise à jour du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) de la collectivité, avec une prise en compte des dernières évolutions réglementaires.

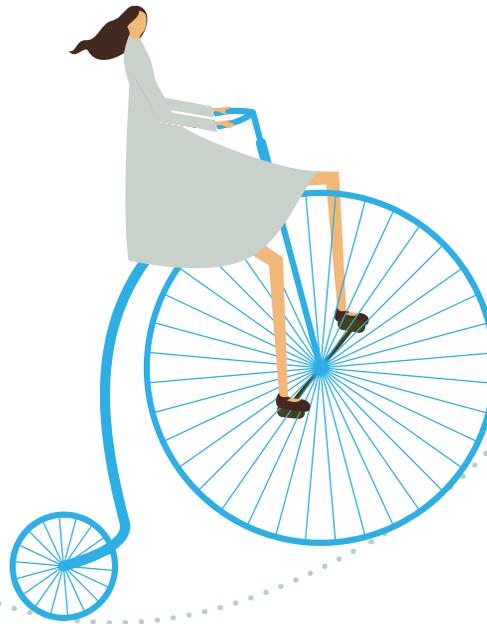
Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) entre Moulins Communauté et l'ADEME a été signé fin 2022. La collectivité bénéficie d'un accompagnement pendant 4 ans pour structurer sa démarche de transition écologique et dynamiser son plan d'action opérationnel sur le moyen et long terme. L'année 2023 a été consacrée à la réalisation d'un état des lieux et la définition des objectifs à atteindre. L'année 2024 sera consacrée à la consultation des parties prenantes sur le volet économie circulaire, à la mise en place d'une gouvernance et à l'élaboration des deux plans d'actions.



Le saviez-vous ? Le nouveau service « Captothèque » d'ATMO AURA

Ce service « Captothèque » sera disponible en version régionale à partir du 1^{er} janvier 2024. Tout habitant de la région AURA pourra donc en bénéficier. Il s'agit d'un service de prêt de microcapteur, qui mesure en temps réel les concentrations en particules fines de l'air ambiant. Après inscription sur le site et création d'un compte, il est possible de réserver un capteur pour une durée de 15 jours. Le capteur, relié au smartphone permet de suivre les teneurs en particules fines sur un trajet piéton ou à vélo, à l'intérieur en cuisinant, près de la cheminée, dans la cuisine ou dans d'autres pièces de la maison. Vous retrouverez plus d'informations ici :

<https://captotheque.fr/fr>



Du côté de

Neure

Dans le cadre du dispositif de reconquête des centres-bourgs et des centres-villes (RCBCV) de Moulines Communauté, la commune de Neure a élaboré un plan d'action d'un montant de près de 500 000 euros (HT) répartis sur les cinq années à venir. En 2023, la réhabilitation de la salle polyvalente a été effectuée. En 2024, l'acquisition d'un terrain et la création d'une place ombragée sont au programme. Sur 2025 et 2026, la commune prévoit la construction d'un logement communal jouxtant la placette. Enfin, en 2027, une signalétique d'information locale et de valorisation du square ainsi que des plantations vont être mis en place.

Du côté de

Gennetines



En fin d'année, des travaux se sont terminés en mairie et chez des locataires communaux, tandis que l'accès de l'église a été mis aux normes d'accessibilité. Le prochain gros projet de la commune, c'est la réalisation d'une nouvelle salle polyvalente. La demande du certificat d'urbanisme a été déposée, préalable à la demande du permis de construire. La réalisation de ce nouvel équipement est donc enclenchée, associé au réaménagement de l'ancien bar qui sera bientôt transformé en bar associatif et salle de réunion.



Du côté de

Montilly

La commune de Montilly part également à la reconquête de son centre-bourg et dévoile ses projets pour les cinq prochaines années. Au programme, la réhabilitation d'un bâtiment pour le centre de loisirs, la réalisation d'un plateau ludique et sportif, la rénovation des logements communaux, la requalification de la place de la Mairie et de la cour de l'école.

Au total, les investissements sont chiffrés à 700 000 €, avec 80 % d'aides financières.

Du côté de

Lurcy-Lévis



Une cinquantaine d'élèves du club lecture du collège André Boutry de Lurcy-Lévis se sont rendus au salon du livre de jeunesse de Montreuil. Ils ont pu y découvrir les dernières nouveautés éditoriales, rencontrer auteurs et illustrateurs, découvrir des expositions et animations autour des livres et de la lecture. Sans oublier l'achat de livres et dédicaces. Pour aider au financement de cette sortie, le Foyer Socio-éducatif a organisé une vente de stylos. L'argent collecté a permis aux élèves de choisir et d'acheter des romans pour leur CDI qu'ils ont présenté à leurs camarades à leur retour au collège.



Du côté de

d'Avermes

Alain Denizot, maire d'Avermes depuis 21 ans, a démissionné de ses fonctions en fin d'année, pour raisons personnelles. C'est une page importante qui se tourne pour cette commune de 4000 habitants. Le nouveau Maire et son équipe ont rapidement été désignés à l'occasion d'un Conseil municipal exceptionnel et c'est Jean-Luc Albouy premier adjoint d'Alain Denizot, qui a été élu à l'unanimité. Jean-Luc Albouy est également Vice-président de Moulines Communauté en charge de l'eau et de l'assainissement.

Une liste de six adjoints, menée par Carine Pandreau, a également fait l'objet d'un vote et a obtenu la majorité..

Vous aussi,

enrichissez cette rubrique

en nous contactant sur :

communication@agglo-moulines.fr



Paroles d'élus

Communauté d'avenir avec Pierre-André Périssol

L'amélioration des déplacements des habitants au cœur du projet de territoire de l'agglomération !

L'année 2023, fut un tremplin pour notre collectivité.

Notre objectif est simple : accompagner l'ensemble des habitants en vue d'optimiser leurs déplacements !

Le deuxième pont s'inscrit pleinement dans la dynamique économique que nous avons souhaitée pour l'ensemble de l'agglomération.

Le samedi 18 novembre, fut une journée d'envergure qui restera dans nos esprits pour notre territoire, ainsi il permet à toute la rive gauche de l'Allier, de se développer et de consolider son attractivité.

Ce chantier sans précédent s'est étendu sur une durée de 32 mois. L'échéancier établi dès le début des travaux a été respecté et aucun retard n'est à mentionner.

C'est un honneur, de voir ce deuxième pont sur notre territoire.

Nous sommes très fiers du travail conduit depuis quelques années. Ce travail s'effectue grâce à une union constante entre le rural et l'urbain, ainsi nous avons su administrer des projets en faveur de notre territoire et de ses habitants.

Nous réalisons nos engagements et cela grâce à un travail collectif des élus, des services de Moulins Communauté et des autres collectivités à l'image du Département de l'Allier, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des services de l'Etat.

Notre force est de mettre en lumière les projets qui feront l'avenir de notre communauté d'agglomération et pour cela, c'est ensemble que nous devons travailler.

Groupe PS et apparentés

L'année 2023 s'achève avec des conflits en Ukraine mais aussi au Proche et au Moyen-Orient. Notre pays subit lui aussi une multiplication d'actes racistes, antisémites et xénophobes. Cela ne peut pas être toléré. Nous condamnons toutes les ingérences, les atteintes à la liberté et la montée des fanatismes religieux et de l'extrême droite à travers le monde. La communauté internationale doit enfin agir et contribuer à une paix durable.

Après plus de trois années de mandat, des investissements d'un montant de 92 millions d'euros sont soit réalisés soit en cours de réalisation. Nous nous réjouissons de la mise en service du 2ème pont sur l'Allier et des futurs aménagements en

modes doux pour relier les deux rives. Non seulement il facilite la vie des usagers mais il a aussi vocation à être vecteur de développement économique.

Nous devons maintenant prioriser les investissements sur les communes périphériques de la Ville Préfecture et consolider le soutien aux communes rurales.

Nous souhaitons à toutes et à tous une année 2024 apaisée, fraternelle et réjouissante.

Bonne année à toutes et tous.

Groupe de la Gauche démocrate et écologique

Aérodrome : un enjeu de développement. La transparence sur les dossiers communautaires est une des conditions au développement de notre territoire. L'ensemble des élus doivent être associés pour pouvoir décider de l'avenir de certaines installations structurantes. L'aérodrome en est une ! Depuis le début de ce mandat (comme au précédent), nous avons régulièrement interpellé le Président de Moulins Communauté sur l'avenir de cet outil qui se dégrade depuis de trop nombreuses années. Les réponses faites ne nous permettaient pas d'avoir une vision claire de cette propriété de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier. Nous avons donc récupéré le maximum d'informations sur les discussions en cours entre Monsieur Périssol et la CCI afin de les présenter aux élus lors du Conseil Communautaire du 12 octobre dernier. Le débat qui s'en est suivi à, pour la première fois, permis d'avoir un vrai échange sur les propositions faites par le Président de Moulins Co et par

la CCI dans la perspective d'une reprise par notre collectivité. Même si la cession pourrait se faire à l'euro symbolique, les besoins d'investissement sont tels que ce transfert devrait pouvoir se faire avec tout ou partie des terrains attenants (une trentaine d'hectares) devant accueillir du photovoltaïque. Les loyers ainsi que l'IFER perçus doivent permettre de financer les investissements autour d'un projet de restructuration. Le Président s'est engagé à transmettre l'ensemble des éléments lors du Conseil Communautaire de décembre afin que nous puissions prendre, collectivement, une position de principe et ainsi rendre collectives les propositions qui seront faites à la CCI.

C'est cette méthode de travail qui doit présider à Moulins Communauté pour faire du développement et de l'aménagement de notre territoire une priorité. Seul le travail collectif pourra répondre efficacement aux enjeux de demain.

Pierre-André PÉRISSOL
Président de Moulins Communauté
et l'ensemble des élus communautaires
vous souhaitent leurs

MEILLEURS VŒUX

2024



Une nouvelle page à écrire ensemble sur le territoire de Moulins

NUMÉROS UTILES

MOULINS COMMUNAUTÉ

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny
CS 61625 - 03016 Moulins Cedex
04 70 48 54 54 - F. 04 70 48 54 49
www.agglo-moulins.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT

04 70 48 54 60

N° d'urgence eau et assainissement
T. 06 08 83 16 07 (hors horaires bureau)

CENTRE AQUALUDIQUE L'OVIVE

Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
04 70 34 04 05

SALLE « LA RIBAMBELLE »

03230 Lusigny

STADE D'ATHLÉTISME

Rue Félix Mathé - 03000 Moulins
04 70 34 24 99

COMPLEXE DE LA RAQUETTE

Zone de Millepertuis - 03400 Yzeure
04 70 34 04 05

PÔLE D'ÉDUCATION

ET DE PRÉVENTION ROUTIÈRE

Avenue des Isles - 03000 Avermes
04 70 47 02 14

ÉCOLE DE MUSIQUE

5 place Maréchal de Lattre de Tassigny
03000 Moulins
04 70 44 09 99

MÉDIATHÈQUE MOULINS

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny
03000 Moulins
04 43 51 00 00

MÉDIATHÈQUE LURCY-LÉVIS

72 boulevard Gambetta
03320 Lurcy Lévis
04 70 67 62 33

BOUTIQUE ALÉO

Place Jean Moulin - 03000 Moulins
04 70 20 23 74 - www.moulins-bus.com
Aléo à la demande et PMR :
04 73 60 41 60

ESPACE PATRIMOINE

83 rue d'Allier - 03000 Moulins
04 70 48 01 36

PARC MOULINS EXPO

Avenue des Isles - 03000 Avermes
04 70 20 19 15

CIAS

Sésame, 1/3 rue Berthelot
03000 Moulins
04 70 48 54 93 ou 04 70 48 54 59

SICTOM NORD ALLIER

RD 779 - Lieu-dit « Prends-y Garde »
03230 Chézy - 04 70 46 77 19
www.sictomnordallier.fr

OFFICE DE TOURISME DE MOULINS ET SA RÉGION

11 rue François Péron
BP 641 - 03006 Moulins Cedex
04 70 44 14 14
www.moulins-tourisme.com

On sort ce soir ?

Ensemble sélectionne pour vous le meilleur des sorties du trimestre.

#HUMOUR

Les Apollons
Vendredi 26 janvier à 20h30

À la salle Isléa d'Avermes



Rendez-vous avec un duo comique qui s'est déjà illustré dans de nombreux festivals et en première partie de Jarry. Au programme,

un véritable cocktail de bonne humeur mêlant comédie, chant, danse et situations improbables ! Avec « Et si c'était vrai », le public s'embarque dans un univers déjanté et loufoque par deux personnages hauts en couleur, drôles et attachants.

Tarif de 17 à 25 €.

#MUSIQUE

Sèbe
Jeudi 14 mars à 20h30

À la salle Isléa d'Avermes



Chanteur et musicien singulier, Sèbe est un doux dingue qui voyage accompagné d'un palmier gonflable pour habiller les scènes où il se

produit. Son écriture ciselée, dont la poésie flirte parfois avec le punk, aborde les thèmes de la rupture amoureuse, du paraître, de la violence. Après avoir glané quelques prix et irradié les premières parties de Sanseverino, Oldelaf et autre consorts, il est attendu à Isléa avec sa Noireur festive et ne laissera personne indifférent.

Tarif unique 9 €.

#THÉÂTRE MUSICAL

Grégori Baquet et Agnès Bove
Mardi 30 janvier à 20h30

Au Théâtre Silvia-Montfort d'Yzeurespae, à Yzeure



C'est l'histoire rocambolesque de Florence Foster Jenkins, une cantatrice autoproclamée qui chantait divinement

faux, et que tout New York venait voir non pas par admiration, mais pour se moquer. Emmenée par la brillante soprano Agnès Bove dans le rôle de la diva et accompagné au piano par l'excellent comédien-musicien Grégori Baquet (Molière 2014), cette histoire extravagante et émouvante enchantera tous les solistes de salles de bains.

Tarif de 10 à 24 €.

#SALON

Fana Manga
Samedi 24 et dimanche 25 février

À Yzeurespae, Yzeure



Pour la 16^e édition, les fans de culture asiatique, les geeks et autres curieux sont conviés à ce week-end devenu incontournable à

Yzeure. Au programme, de nombreuses animations autour du cosplay, des jeux vidéo et de plateaux, des mangas et produits dérivés. Jeunes artistes et créateurs sont attendus et viendront échanger avec le public. Dans un esprit convivial et familial, ce Salon s'adresse à tous et il y en a pour tous les goûts.

Renseignements :

patrimoine@ville-yzeure.com

#ONE-WOMAN SHOW

Laura Laune
Samedi 17 février à 20h30

Au Théâtre de Moulins



Après une première tournée triomphale de plus de 500 représentations à guichets fermés, Laura Laune fait son grand retour

sur scène avec un nouveau spectacle attendu. Une noirceur assumée, une écriture percutante, un univers trash et sans limites... sa réputation n'est plus à faire. L'humoriste belge repousse encore les frontières de l'irrévérence avec finesse et second degré dans « Glory Alleluia » un seul en scène très inspiré de son vécu personnel.

Tarif de 10 à 33 €.

#THÉÂTRE

Je préfère qu'on reste ensemble
Vendredi 8 mars à 20h30

Au Théâtre de Moulins



Après le succès triomphal de « Je préfère qu'on reste amis », Claudine et Valentin sont de retour ! Claudine et Valentin étaient amis et

colocataires avant de devenir un vrai couple amoureux, ce qui fit le gros succès de la première pièce. Dans cette suite, les années ont passé et la routine s'est installée... Toujours entre rire, chansons et émotions, cette nouvelle création de Laurent Ruquier réunit, sur scène Michèle Bernier, Olivier Sitruk et Philippe Bérodot.

Suivez toute l'actualité du territoire sur www.agglo-moulins.fr



2-11 FÉVRIER 2024

FOIRE

MOULINS

PARC EXPO



DESTINATION
CANADA

www.foiredemoulins.fr